



## **AVIS PUBLIC DÉROGATION MINEURE**

### **AVIS PUBLIC EST DONNÉ AUX PERSONNES INTÉRESSÉES :**

que la demande de dérogation mineure suivante sera présentée à la séance du conseil municipal qui aura lieu le lundi 21 septembre 2020 à 20h à la salle du conseil située au 2351, chemin d'Entrelacs à Entrelacs :

#### **11 640, route 125**

Permettre la construction d'un abri d'auto empiétant dans une marge de recul avant.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande à ladite séance.

**Donné à Entrelacs**

**Ce 2<sup>e</sup> jour de septembre 2020**

Hugo Allaire  
Directeur général

### **Certificat de publication**

*Je, Hugo Allaire, directeur général de la municipalité d'Entrelacs, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public à l'hôtel de ville et à l'église en date du 2<sup>e</sup> jour de septembre 2020.*

*Hugo Allaire  
Directeur général*